

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12 - ~~130-01~~

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/09/2019

Réuni le : 08/10/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

le bilan du fonctionnement pédagogique de l'année scolaire 2018/2019 est présenté :

-Les éléments de contexte particuliers pour l'année 2018/2019

-Un bilan et des perspectives en lien avec le nouveau projet d'établissement

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:41:04

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 9 - 100 - 02  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/11/2018  
acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

P.A.F.I.

Le renouvellement du projet de parcours aménagé de formation initiale (Dossier P.A.F.I individuel) est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Parcours aménagé de formation initiale qui s'adresse à des élèves de plus de 15 ans, en particulier aux lycéens de 16 à 18 ans, repérés comme en risque de décrochage scolaire.

Durée : Durée du parcours de quelques semaines à une année maximum avec ou sans interruption de scolarité

Disposition financière : Si un financement est nécessaire le dossier peut être présenté au GIP-FCIP

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:27

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 1 - ~~1916~~ - 03  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/11/2018  
acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

SESSAD :

Autorisation est donnée au Chef d'établissement de signer toutes conventions autorisant les services d'éducation spécialisée et/ou de soins à domicile d'intervenir au sein de l'EPL

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:02

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 3 - 1520 - 04

Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration

du 27/11/2018

acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

MLDS :

Autorisation est donnée au Chef d'établissement de signer toutes conventions liées aux actions de lutte contre le décrochage scolaire avec la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:09

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 2 - 1920 - 25  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/11/2018  
acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

JUDO section sportive rectorale :

Une convention d'objectifs entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Enseignement du judo dans le cadre de la section sportive rectorale labellisée L pour le règlement financier de ses divers déplacements sportifs et achats de matériels

Durée : année scolaire 2018/2019

Disposition financière : Octroi d'une subvention de 1 350€ à l'établissement

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:05

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 6 - 192006

Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration

du 27/11/2018

acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

ESJ :

Une convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et l'ESJ de Lille est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Animation de 2 sessions de sensibilisation à l'éducation aux médias par un journaliste professionnel

Durée : année scolaire 2018/2019

Disposition financière : 0€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:18

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 8 - 1920 - 07  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/11/2018  
acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**USOBL BASKET :**

Une convention d'occupation de locaux scolaires entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT », l'Association de basket-ball USBOL, la Mairie de Bruay-La-Buissière et la Région Hauts -de-France est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Occupation du gymnase et des parties attenantes

Durée : du 21 octobre au 08 novembre 2019 (de lundi au vendredi de 18H à 22H)

Disposition financière : 0€ - Aucune indemnité n'est demandée étant donné la courte période d'occupation du gymnase

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:24

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 13 - 1920.03

Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration

du 27/11/2018

acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**GRETA GRAND ARTOIS :**

L'avenant N°1 à la convention constitutive du GRETA GRAND ARTOIS est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de l'avenant : Modification de l'établissement support du GRETA GRAND ARTOIS. EPLE Lycée Professionnel Henri SENEZ à HENIN-BEAUMONT au lieu de EPLE Lycée Gambetta-Carnot à ARRAS

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:41:07

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 4 - 1920-09  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/11/2018  
acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

NEOTOUCH :

Le contrat « NEOTOUCH » avec la société NEOPOST est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de l'adhésion : Service d'externalisation, d'envoi, de réception et d'archivage de documents

Durée : 1 an

Disposition financière : 179€ HT de frais d'installation. Facturation selon le type de service demandé et selon les consommations.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:12

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

Numéro d'enregistrement : 7 - 1926 - 10

Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/11/2018  
acte n°39

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit privé

Nom Prénom REGNIER Edwige - LALIAUX Sandrine - LEFEBVRE Sabrina

A compter du 01/10/2019

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-10, L.421-14, R.421-9, R.421-54

**Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :**

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

**Emplois d'avenir professeur**

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:21

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14 - 1990 - 11

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/09/2019

Réuni le : 08/10/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à CINEMA-LE TEMPL , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**CINEMA-LE TEMPLE :**

Suite à l'obtention de la subvention de la Région Hauts de France intitulée « PEPS Hors les Murs », les sorties :

- Projet 106 – Le Temple «Un autre regard sur ... au théâtre » et

- Projet 107 – Cinéma « Un autre regard ... au cinéma »

sont modifiées de la manière suivantes :

Projet 106 : Le Temple, 175 élèves (au lieu de 105)

Dépenses : entrées 3€ x 175 élèves = 525€

Recettes : gratuité pour les familles (au lieu de 2€/élève)

Participation EPLE à hauteur de 525€ sur la subvention « PEPS Hors les Murs »

Projet 107 : Le Cinéma, 175 élèves (au lieu de 300)

Dépenses : entrées 3.50€ x 175 élèves = 612.50€

Recettes : gratuité pour les familles (au lieu de 2€/élève)

Participation EPLE à hauteur de 612.50€ sur la subvention « PEPS Hors les Murs »

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard  
Prénom : Patrick  
Signé le: 14/10/2019 16:52:20

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Nomination de la salle de sports

Numéro d'enregistrement : 5 - ~~1926~~ - 12

Année scolaire : 2019-2020

**Vu**

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9

la délibération du conseil d'administration du 27/11/2018 acte n°39

**Le chef d'établissement procède à**

La Conseil Régional Hauts de France sollicite l'avis du Conseil d'Administration du lycée pour la dénomination de la salle de sports (gymnase) au nom de : Bernard RIBAUCCOURT, élu bruaysien et adjoint aux sports pendant de longues années qui a contribué au développement des activités sportives au sein de la commune de BRUAY-LA-BUISSIERE. C'est également sous son égide que le conseil municipal a validé la participation de la ville au projet de construction de la salle de sports.

Cette proposition est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:15

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition des logements de fonction

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11 - 1920 - 13

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/09/2019

Réuni le : 08/10/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Suite à la délibération régionale du 02/04/19, l'attribution des logements de fonction par Nécessité Absolue de Service pour le personnel ETAT est la suivante par ordre de priorité :

1/ Proviseur

2/ Adjoint-Gestionnaire

3/ Proviseurs-Adjoints (au nombre de 2)

4/ Conseillers Principaux d'Education (au nombre de 2)

5/ Personnel d'Intendance : Secrétaire SAENES (au nombre de 1)

Pour le personnel ATTEE, 2 logements sont attribués par NAS selon l'ordre de priorité suivant :

1/ Personnel d'accueil

2/ Agent chargé de la maintenance des bâtiments (Responsable d'équipe)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/10/2019 16:40:32

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10 - ~~1920~~ - 14

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/09/2019

Réuni le : 08/10/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Tarifs restauration 2019-2020 :

Tarifs pour les élèves du Lycée CARNOT et les élèves hébergés par convention d'hébergement :

PRESTATION 2019/2020

Au 01/09/2019 3.55 €  
Au 01/09/2020 3.61 € (1.7 % d'augmentation)

Personnels de l'établissement

Catégories tarifaires Tarif 2019/2020

Au 01/09/2019 Référence de la catégorie

1ère catégorie 3.00 € IM ≤ 432

2ème catégorie N'existe plus

3ème catégorie 4.48 € IM > 432

Personnes extérieures à l'établissement

Tarif 2019/2020: 7.80 €

Elèves ou étudiants extérieurs à l'établissement

Tarif 2019/2020: 3.61 €

Les prix des repas occasionnels 2019/2020 sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Repas occasionnels

Catégories tarifaires Tarif 2019/2020 Référence de la catégorie

Repas amélioré 12 € Repas du jour amélioré avec boisson (3 plats)

Repas réception 17 € 4 plats

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0